



2020, année difficile

Les salariés mobilisés pour maintenir le cap

La CFDT revendique des augmentations générales pour toutes les catégories professionnelles

Avec un montant MINI de 40 €

UNE ENVELOPPE GLOBALE D'AUGMENTATION DE 2,5 %

2020 a été une année particulièrement douloureuse pour tout le monde. L'industrie automobile a souffert mais les salariés PSA se sont montrés plus combattifs que jamais. Ils ont accepté de travailler dans des conditions de travail extrêmement dégradées et ont répondu présent pour protéger l'entreprise (Activité partielle, H-, séances supplémentaires, sous-effectif constant, télétravail obligatoire...). La souffrance liée à cette crise sanitaire ne doit pas être accentuée par un manque de valorisation et un manque de reconnaissance.



Pourquoi ces revendications ?

Une année 2020 épouvantable durant laquelle tous les salariés se sont engagés et ont fait preuve de résilience pour préserver l'entreprise.

Des résultats meilleurs que la plupart des constructeurs automobiles.

Une fusion d'égal à égal avec FCA qui ne doit dégrader la politique salariale du groupe au profit des actionnaires.

Une augmentation mini de 40€ serait une juste reconnaissance pour l'ensemble des salariés qui ont subi flexibilité et conditions de travail dégradées pour maintenir PSA au-dessus du lot.

Au 1er janvier la revalorisation du Smic est de 0,99% soit 1554,58 euros bruts/mois

Une augmentation générale pour tous doit permettre d'éviter aux salaires PSA de perdre du terrain par rapport au salaire minimum

INTER CFDT

S'engager pour chacun, agir pour tous

Pour la CFDT

La priorité est une augmentation générale pour tous !

L'enveloppe AI ne doit permettre que d'assurer les revalorisations conventionnelles et quelques promos. **L'augmentation générale doit être maximale**

LA CFDT REVENDIQUE EGALEMENT :

- La revalorisation de la prime de rentrée à 250 €.
- Dans un souci d'équité entre tous les sites PSA français, une prime de rentrée pour le site de Douvrin
- Une revalorisation de 3% de l'ensemble des primes et indemnités :
 - Poste, d'insalubrité
 - Encadrement
 - Contrainte horaire
 - Astreinte, appel/rappel
 - Déclics
 - Primes de transport
 - Médailles du travail
 - etc...
- Une harmonisation de la contribution de l'entreprise aux Activités Sociales et Culturelles des CSE avec comme référence le site le mieux doté.
- En plus de l'intéressement lié à notre accord, la CFDT demande un supplément d'intéressement.
- Une revalorisation des barèmes de remboursements des frais de déplacement.
- Le paiement des compteurs sans avoir besoin de justifier des 12 critères spécifiques...
- Une politique tarifaire VCG garantissant :
 - Un minimum de 16,5% de réduction sur tous les modèles du Groupe Stellantis.
 - Des offres LLD compétitives
 - La possibilité de configurer les véhicules neufs.
- Une revalorisation des primes d'enlèvement et primes moniteur et élargissement à tous les salariés soumis à une cadence de production.

